

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/11/2023

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE INVITE LES COMMUNES SEINE-ET-MARNAISES À RECENSER LEURS OBJETS PROTÉGÉS

Afin de soutenir les communes de Seine-et-Marne dans la préservation de leur patrimoine mobilier protégé, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France déploie le dispositif Collectif Objets : un nouveau service numérique facilitant leurs échanges avec les conservateurs du département.

Depuis le 3 octobre, les communes seine-et-marnaises sont invitées à recenser les objets protégés au titre des monuments historiques conservés sur leur territoire. Les municipalités contactées ont jusqu'à la fin du mois de novembre pour faire remonter des informations concernant ces œuvres sur le site internet Collectif Objets : <https://collectif-objets.beta.gouv.fr/>.

Les informations récoltées permettront d'accompagner les propriétaires dans d'éventuels projets de restauration, valorisation ou sécurisation.

Cette démarche participative, qui a déjà été lancée dans près de quarante départements français, constitue un nouvel outil pour la préservation du patrimoine.

En Seine-et-marne, plus de 5 000 objets protégés au titre des monuments historiques à recenser

Une grande partie de ce patrimoine mobilier est conservée dans les églises du département qui abritent près de 2000 sculptures protégées, un millier de tableaux, autant d'objets menuisés (autels, chaires, lambris), des dizaines d'instruments de musique (cloches, orgues) et de nombreuses curiosités : gravures, armes, dessins, vases, etc. datés de l'antiquité à nos jours.

Voici quelques exemples de la richesses des objets protégés en Seine-et-Marne.



Le Martyre de saint Sébastien de Léon Falconnier, église Saint-Louis de Fontainebleau (77).



La Visitation, XVI^e siècle, église de Bussy-Saint-Georges (77).



Croix orfèvrée d'Ussy-sur-Marne (77), XIII^e siècle



Tissu dit aux Faisans de l'abbaye de Jouarre (77), VII^e siècle.



Bâton de procession en forme de bateau votif, église Sainte-Croix de Bray-sur-Seine (77)



Console en bois doré Louis XV, église Saint-Denis de Beton-Bazoches (77)



Paire de vases en jaspe et bronze doré, XIX^e siècle, Meaux (77).

Les communes sont propriétaires et responsables de la majorité de ces objets, parties intégrantes du patrimoine national. Or, ce patrimoine, souvent méconnu, peut être l'objet de dégradations ou de vol.

Un nouveau service pour faciliter le dialogue entre les communes propriétaires et les conservateurs

Pour remédier à ces situations, le ministère de la Culture lance des campagnes de recensement participatif à l'attention des communes.

Jusqu'au 28 novembre 2023, les municipalités de Seine-et-Marne conservant des objets monuments historiques sur leur territoire peuvent les recenser - c'est-à-dire vérifier leur présence, constater leur état (à l'aide d'un rapide questionnaire) et les photographier - sur le site internet dédié Collectif Objets : <https://collectif-objets.beta.gouv.fr/>.

Partant de ces informations, les conservatrices des antiquités et objets d'art du département et la conservation régionale des monuments historiques pourront guider les communes participantes dans la protection et la mise en valeur de leur patrimoine : pour lutter contre les vols et les dégradations, l'engagement des élus locaux est essentiel.

Ce recensement en ligne se distingue du « récolement » qui a lieu directement sur place, dans la commune, en présence du conservateur des antiquités et objets d'art et d'un élu de la commune. Les deux démarches sont complémentaires et visent à assurer la meilleure préservation possible du patrimoine mobilier des communes.

Plus d'un tiers des départements français déjà engagés dans ces campagnes de recensement participatif

Depuis le lancement du dispositif Collectif Objets au début de l'année 2022, 37 campagnes départementales ont été lancées ou achevées à travers la France, pour plus de 23 000 objets protégés recensés.

Cette initiative, née en Haute-Marne, s'étend désormais à l'ensemble du territoire national. L'ambition principale du service Collectif Objets est de permettre le recensement de la totalité du parc mobilier protégé au titre des monuments historiques d'ici la fin de l'année 2027.

Si vous êtes une commune de Seine-et-Marne et que vous souhaitez participer au recensement mais que vous n'avez pas reçu d'email à ce sujet, ou si vous avez simplement une question, vous pouvez contacter l'équipe en charge de ce dispositif à l'adresse : collectifobjets@beta.gouv.fr.

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

Service communication
presse-dracidf@culture.gouv.fr
01 56 06 50 00